

RECTIFICATIFS

Rectificatif au règlement (UE) 2015/735 du Conseil du 7 mai 2015 concernant des mesures restrictives eu égard à la situation au Soudan du Sud et abrogeant le règlement (UE) n° 748/2014

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 117 du 8 mai 2015)

Page 21, article 27:

au lieu de: «Article 27

Le présent règlement entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.»

lire: «Article 27

Le règlement (UE) n° 748/2014 est abrogé.

Article 28

Le présent règlement entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.»
